

## Admission

### Documents à fournir par le résident :

- 2 exemplaires du contrat de séjour signés dont 1 exemplaire sera conservé par le résident par le résident
- Engagement de paiement et de demande d'aide sociale s'il y a lieu
- Désignation de la Personne de Confiance
- Carte Vitale + attestation caisse d'assurance maladie
- Carte mutuelle s'il y a lieu
- Copie du livret de famille ou de la carte d'identité
- Copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Justificatifs de revenus, Caisse(s) de Retraite ou copie des 3 derniers relevés bancaires
- Jugement de tutelle ou curatelle s'il y a lieu
- Copie de l'Attestation Responsabilité Civile
- R.I.B. (l'Autorisation de prélèvement sera à signer au moment de l'admission)
- Règlement de la caution (1200€)

